



Compte rendu visite surfaces fourragères pâturées irriguées

18 Octobre 2018

Tout d'abord merci aux exploitants qui nous ont accueillis sur leurs exploitations en donnant de leur temps :

- La famille Pozzer (GAEC de Crozefond) à St Aubin (47)
- Monsieur et Madame Balse (EARL de Piquemolle) à Doudrac (47)

Ces visites étaient motivées par le constat des difficultés rencontrées en système pâturant, lors d'épisode d'été sec et chaud qui se poursuit jusqu'en septembre, comme nous l'avons connu cette année. Les constats en production non irriguée, sont doubles : pas de pâturage significatif en alimentation en juillet/août/septembre, des risques de dégradation des prairies par le sur-pâturage, la nécessité d'alimenter principalement par les stocks dès juillet.

La question que l'on peut se poser est : y a-t-il un intérêt à irriguer des parcelles pour la pâture pour pouvoir réaliser un vrai pâturage d'été, et si oui quelles espèces seraient les plus favorables.

Nous avons visité deux exploitations pratiquant l'irrigation sur les surfaces dédiées au pâturage, et l'intérêt était d'avoir leurs retours d'expériences.

1. GAEC de Crozefond

La ferme en AB depuis 1961 comporte 6 associés et plusieurs salariés, et des productions variées (vaches laitières avec transformation crèmerie, fromage, glace ; bovin viande et porcs avec transformation ; céréales et atelier boulangerie/pâtisserie, transformation pâtes...). La vente est faite majoritairement en vente directe et sur les marchés. L'exploitation représente 103ha (majorité de prairies, ~30ha de grandes cultures : maïs ensilage, maïs grain, méteil grain, méteil ensilage, blé...). Elle est majoritairement située sur des argilo calcaires, 40ha sont irrigables (peu de contraintes sur les volumes).

Le GAEC s'inscrit dans le dispositif des prairies multi-espèces promues par Monsieur Vladimir Goutiers de l'INRA de Toulouse.

Note sur les prairies à flore variée

Une prairie à flore variée est un mélange complexe semé, de pérennité supérieure à 3 ans, constituées de plus de 6 espèces. La composition de ces prairies souhaitées durables et productives est issue d'un travail initié par l'INRA AGIR de Toulouse. L'objectif est de créer des mélanges (espèces et variétés) en fonction des objectifs et contraintes des agriculteurs (notamment contexte pédoclimatique, mode d'exploitation et pérennité souhaités). Dans le cadre de ce projet un programme informatique est en conception de manière participative avec plusieurs collectifs d'éleveurs. La validation des mélanges ainsi conçus repose sur des essais en grandes parcelles. Actuellement, 240 parcelles Capflor sont implantées chez des éleveurs dans le Grand Sud-Ouest dont 90 ha en Dordogne en 2016 et des parcelles supplémentaires ont été semées en 2017. Le GIEE des producteurs bio de Beaumont-du-Périgord B2B participe à ce travail collectif d'acquisition de données locales permettant ainsi à terme d'aider les éleveurs à implanter des prairies de longue durée, avec une organisation collective de l'accès aux semences.



Nous avons vu une première **parcelle à vocation mixte (fauche et pâture)**, semée le 5 mai 2018 sur un précédent maïs, avec un objectif de pérennité de 4 ans.

Composition à l'hectare :

Espèce	Type	Dose en kg/ha
Ray grass Anglais	Précoce	2,5
	Tardif	2,5
Trèfle blanc	Nain	1
	Intermédiaire	1
Luzerne	Flamande	1.5
	Méditerranéenne	1.5
Lotier		6
Dactyle		2
Festulolium (croisement fétuque et ray grass)		3
Sainfoin	<u>En sur-semis</u>	10
Paturin des près		3
Féтуque	Elevée	8
Féтуque	Rouge	2
Chicorée		2
	Total	46 kg/ha

Part légumineuses : 21 kg soit 45,7 %.

Part graminées : 23 kg soit 50 %

Part chicorée : 2 kg soit 4,3 %

Semis en ligne après roulage et suivi d'un roulage (croskillette).

Irrigation : 5 passages à 30 mm (pour assurer la levée, début juillet, 15 août, 10 septembre), soit un total de 150mm.

Exploitation :

1 enrubannage, 2 coupes pour affouragement en vert, prêt à être pâturé fin octobre.

Mode d'exploitation en pâture : fil avant/fil arrière, 15 à 18 ares/repas/vache ; avancée matin et soir.

Constat lors de la visite : chicorée très visible, peu de graminées développées, lignes de semis bien visibles (inter rang de 17cm peu colonisés et forte densité sur le rang ; ce qui pose la question des modalités de semis). D'après Vladimir Goutier qui a réalisé le mélange, les graminées devraient être plus présentes en 2^{ème} et 3^{ème} année.

L'agriculteur est satisfait du mélange, il constate avoir « repris de la valeur fromageable ».

L'intérêt du sainfoin dans le mélange est sa richesse en tanins qui permet de diminuer le risque de météorisation.



Parcelle à vocation pâture

Nous avons vu ensuite une parcelle dédiée à la pâture, sauf une partie qui a été fauchée début mai. Elle a été implantée en avril 2017.

Composition à l'hectare :

Espèces	Type	Dose kg/ha
Ray grass hybride		2
Ray grass italien	Tétraploïde	2
Ray grass anglais	Précoce	3
	Tardif	3
Trèfle blanc	Nain	1
	Intermédiaire	1.5
Dactyle		2
Festulolium (croisement Ray Grass avec :	Fétuque rouge	4.5
	Fétuque élevée	8
Sainfoin	(non décortiqué)	15
Luzerne	Flamande	1.5
	Méditerranéenne	1.5
Total		45 kg

Part légumineuses : 24.5 kg soit 54%.

Part graminées : 20.5 kg soit 46%

Exploitation : 1 partie débrayée pour fauche début mai, le reste exploité en pâture toutes les 3 semaines, fauchage des refus 4 jours après le passage des vaches.

Irrigation : apport de 30 mm à partir de fin juin, pour 5 apports en tout (soit 150mm au total).

Constat : les légumineuses ont pris le dessus sur la parcelle. Les graminées sont défavorisées dans ce mode d'exploitation car pousse limitée au-delà de 25 ° en moyenne (sauf la fétuque élevée).

L'irrigation a permis de maintenir une exploitation estivale pour des besoins en eau proche du maïs.





Essai de Vladimir Goutier proche Toulouse : comparaison de prairie à flore variée depuis plusieurs années avec 2 modalités avec et sans irrigation, conduite en AB (modalité irriguée à 200mm/an, environ 1 arrosage par semaine en saison estivale). Les premiers résultats montrent une **différence d'environ 4tMS/ha en faveur de la prairie irriguée** (8-10TMS/ha par rapport à 12-14TMS/ha).

2 EARL de Piquemolle

L'exploitation comporte 2 associés, et est en bio depuis mai 2012. La SAU est de 52ha notamment sur des sols filtrants sur graves. Monsieur et Madame Balse ont pris résolument le parti d'opter pour une alimentation largement assurée par la pâture pour leur troupeau de 40 vaches laitières ; il y a plus d'un an.

Nous avons vu la parcelle de pâture de 10 hectares semée en chicorée, plantain, trèfle blanc, en 2015. Composition à l'hectare :

Espèce	Type	Dose kg/ha
Chicorée		4
Plantain		4
Trèfle Blanc	Nain	1,5
	Géant	1,5
Trèfle Violet		1,5
Total		12,5 kg

Part légumineuses : 4.5 kg soit 36 %.

Exploitation en pâturage tournant dynamique : parcelles d'un jour, avec rotation de 28 jours, soit 28 paddocks.

Les paddocks ont une superficie de 0,5 ha (calculé pour 40 vaches laitières). 7 paddocks ont une composition différente : luzerne, sur-semée de chicorée.

Les vaches pâturent depuis mi-mars, au 18 octobre il y a eu 10 « tours de pâturage ».

Les animaux vont à la pâture après consommation de foin en bâtiment, ce qui évite des difficultés de météorisation. Il n'y a eu aucun apport de concentrés jusqu'à début septembre, ensuite 2kg le matin au DAC.

Il y a eu fauchage des refus de chicorée fin août quand elle était bien en graine pour favoriser le re-semis. La chicorée étant à sa troisième année, il en manquait de plus en plus. Apparemment, cela semble avoir fonctionné (pas mal de nouveaux pieds).

Fumure : le lisier est apporté en fin de saison de pâturage mi-novembre.

L'irrigation se fait par pivot (probablement pas l'idéal par rapport aux quantités réellement apportées à la parcelle, qui sont un peu faibles) sur la base de 20 mm par apport (12 passages) pour 240 mm. Les parcelles sont des sols filtrants de vallée (Dropt)



Constat : la pratique de l'irrigation sur le mélange chicorée/plantain/trèfles permet d'assurer un vrai pâturage d'été, et limite fortement l'utilisation de concentrés.

Conclusion :

Ce dernier système quasiment exclusivement basé sur la pâture, permis grâce à l'irrigation régulière de la parcelle et du mélange utilisé, donnera lieu à une étude plus approfondie. Nous vous ferons passer les résultats de cette étude.

Les conseillers bio

Jacques Tournade
Laura Dupuy